

## TAOURA (1) ET SES INSCRIPTIONS.

(CERCLE DE SOUK HARRAS.)

---

Dans un extrait de la *Revue archéologique* (2), on trouve une courte notice sur *Taoura*, publiée par M. le commandant A. Delamare, d'après les notes prises par M. le commandant Mitrecé pendant l'expédition de 1843. Les circonstances expliquent pourquoi ces notes ont été si sommaires.

Essayons de les compléter.

Ces ruines, peu considérables, viennent de livrer, à la suite des recherches qu'on peut faire sans dépense, tous les documents épigraphiques qu'elles renfermaient probablement. Treize inscriptions ont été recueillies par moi, à mesure qu'elles étaient exhumées. Malheureusement, aucune d'entr'elles ne nous éclaire sur le véritable nom ancien de la cité, qui demeure à l'état de présomption fortement motivée néanmoins.

L'appellation antique paraît bien être *Thacora* ou *Thagura*. On la trouve dans Peutinger qui dit *Thacora*, et dans l'*Itinéraire* d'Antonin qui écrit *Thagura*.

« *Thagura* figure dans le *Martyrologe*, et on lit dans la Notice le nom de *Tayurensis*; ou, suivant une autre leçon, *Tagorensis*.

» Cette restitution (de ce nom aux ruines de *Taoura*), déjà très-probable, acquiert un nouveau degré de force par la ressemblance du nom antique *Thagura* avec le nom actuel *Thaoura*, et par l'étendue de ces ruines qui sont traversées par plusieurs voies romaines (3). »

Il me semble qu'on peut préciser davantage la position de la ville ancienne et établir qu'elle concorde avec celle des vestiges dont nous nous occupons. L'*Itinéraire* d'Antonin, décrivant la route de Carthage à Cirta (4), donne comme stations dans ces parages : *Sicca*

---

(1) J'écris *Taoura* et non *Thaoura*, contrairement à l'usage généralement admis, mais à cause de l'orthographe arabe *تاورة*. L'habitude d'employer le *th* au commencement de ce nom vient sans doute de ce qu'on a voulu donner au mot arabe une ressemblance de plus avec le nom romain.

(2) 12<sup>e</sup> année, page 22.

(3) Le c<sup>t</sup> A. Delamare, extrait de la *Revue archéolog*, 12<sup>e</sup> année, page 22.

(4) Constantine.

*Veneria* (1), *Naraggara* (2), *Thagura*, *Tipasa* (3). Cette voie est évidemment celle que les anciens nommaient la route de Numidie, construite par Adrien et « qui conduisait de Carthage à Cirta par Theveste » (4).

Cette route, dont j'ai parlé dans un autre travail (5), se reconnaît depuis *Naraggara* (point fortement présumé) jusqu'à *Tipasa* (point assuré par M. Léon Rénier). Les ruines de *Taoura*, situées sur la voie entre ces deux points, ne peuvent être que la station intermédiaire de *Thagura*.

Les distances concordent du reste trop bien pour qu'il y ait doute.

La *Table* de Peutinger donne 23 milles entre *Tipasa* et *Taoura*. L'*Itinéraire* en compte 34 (6).

J'ai montré dans le travail rappelé plus haut, que la distance de 20 milles donnée par l'*Itinéraire*, entre *Naraggara* (*Ksar Jabeur*) et *Taoura*, s'accordait parfaitement avec la *Carte* du dépôt de la guerre de 1851. Cette même carte fait voir que la distance à vol d'oiseau de 23 milles (ou 34 kilomètres) indiquée par Peutinger est encore très-exacte entre *Tipasa* (*Khemissa*) et *Taoura*. Ce même chiffre, en tenant compte des sinuosités de la voie, s'appliquerait aussi, mais moins exactement, à l'espace compris entre *Tipasa* (*Tifèche*) et *Taoura*.

Les 34 milles de l'*Itinéraire* sont évidemment une erreur. S'il s'agit de la route directe, il faut lire 24, et comme le dit M. Delamare « l'altération des textes peut expliquer cette différence » (7). Mais l'*Itinéraire* aurait raison d'indiquer le nombre 34 si on envisage la question d'une autre manière,

« Les cartes anciennes et les renseignements de M. le général » Duvivier se rapprochaient du chiffre de l'*Itinéraire* » (8), tandis

---

(1) Le *Kef*, en Tunisie.

(2) *Ksar Jabeur*, sur la frontière.

(3) *Khemissa*, suivant les uns, *Tifèche*, suivant M. Léon Rénier. (Extrait de la *Revue archéologique*, 44<sup>e</sup> année, page 9.)

(4) Dureau de la Malle, *L'Algérie*, p. 250. *Tifèche* serait *Theveste* d'après Shaw (p. 162 et 163), tandis que c'est *Tipasa* d'après M. Léon Rénier.

(5) Voyez la *Revue africaine*, n<sup>o</sup> 8, page 111.

(6) Dans l'édition de l'*Itinéraire* publiée à Berlin en 1848 par MM. Partheg et Pinder, les éditeurs ont adopté le chiffre 24, tout en rapportant les variantes 34 et 25. — Note de la R.

(7) Extrait de la *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année, page 23. — Voyez la note précédente.

(8) Id. id.

qu'au contraire la *Carte* du dépôt de la guerre de 1851 reproduit la distance marquée par Peutinger.

L'étude du pays peut mettre d'accord ces appréciations divergentes:

Les premières colonnes qui ont parcouru ces localités, alors inconnues (1843), n'ont, je crois, jamais suivi la route directe de Khemissa à Taoura. Elles passaient soit par Mdaourouche, soit par Souk Harras, ce qui leur faisait faire un assez long circuit.

Le général Duvivier aurait été, de cette manière, fondé dans ses évaluations et l'*Itinéraire* d'Antonin, adoptant l'une ou l'autre de ces directions (1), se trouverait dans le vrai en donnant le chiffre de 34 milles. On va en juger par l'examen des distances réelles comparées aux données anciennes.

De Tipasa (Khemissa) à Souk Harras il y a	28 kil. ou 19 milles.	
De Souk Harras à Taoura . . . . .	15	10
	—	—
Total . . . . .	43	29
En ajoutant un cinquième pour les sinuo-	8,5	5,8
sités du chemin on obtient . . . . .	—	—
	51,5	34,8
De Tipasa (Khemissa) à Mdaourouche . . . . .	25	17
De Mdaourouche à Taoura . . . . .	16	11
	—	—
Total . . . . .	41	28
En ajoutant un cinquième pour les sinuo-	8	5,6
sités du chemin on obtient . . . . .	—	—
	49	33,6

D'une part, nous obtenons 34 milles  $\frac{8}{10}$ ; de l'autre, 33 milles  $\frac{6}{10}$ . L'*Itinéraire* est donc rigoureusement exact s'il a appliqué les 34 milles qu'il indique à la distance comptée en passant par Mdaourouche, comme cela est très-probable, parce que c'était la direction la plus connue, la plus facile et la plus fréquentée.

En plaçant Tipasa à Tifèche, les chiffres s'accordent moins bien avec l'*Itinéraire*.

(1) La direction la plus usitée devait être celle qui passait par Mdaourouche (Madaure) à cause de la grande importance et du renom de cette cité. On devait même préférer ce parcours au trajet direct qui avait l'inconvénient de franchir des collines et des ravins, tandis que le chemin par Mdaourouche était toujours en plaine.

De Tipasa (Tifèche) à Souk Harras il y a...	26,6 k. ou 18 milles.	
De Souk Harras à Taoura.....	15	10
	41,6	28
Total....	8	5,6
En ajoutant un cinquième pour les distances	49,6	33,6
on obtient.....	19	13
De Tipasa (Tifèche) à Mdaourouche.....	16	11
De Mdaourouche à Taoura.....	35	24
Total....	7	4,8
En ajoutant un cinquième pour les distances	42	28,8
on obtient.....		

Cependant cette différence n'est pas très-considérable. Nous pouvons donc conclure que Taoura, se trouvant sur la route de Numidie et ayant avec trois points certains (1), ou au moins très-probables, des relations de distances conformes à celles indiquées par Peutinger et par l'*Itinéraire*, représente bien les ruines de Thagura.

Taoura se trouve située au milieu des hauts plateaux de la rive droite de la Medjerda.

On reconnaît encore, au centre de la ville, une citadelle placée sur le sommet d'un coteau à pentes raides, excepté vers le Sud-Est.

A 150 m. au Nord-Est du fort et au pied de la pente, on voit un bâtiment très-délabré et qui appartient à la période byzantine. Des matériaux hétérogènes, des pierres ornées d'inscriptions ou de moulures, enclavées dans la maçonnerie, le prouvent suffisamment.

Sur l'isthme qui unit le coteau de Taoura avec les hauteurs du Djebel Guettar on trouve, à 200 m. Sud-Est, trois arceaux en pierres de taille, placés sur trois des côtés d'un carré. De la maçonnerie en blocaille est encore adhérente aux pieds droits des arceaux. Quelques gros fragments gisent à terre. Ce sont les restes des thermes de la ville comme l'indique, je crois, l'inscription n° 12 que je reproduis plus loin.

A 200 m. au-delà des thermes, et toujours au Sud-Est, se montrent les débris d'une construction carrée, avec les vestiges d'une tour quadrangulaire, occupant le centre. Les bâtiments placés sur une éminence défendaient sans doute cette extrémité de la ville.

---

(1) Thagaste est un point certain. Naraggara est très-probable. Tipasa est présumé seulement. Nous n'y avons pas encore suffisamment fait de recherches.

Tout près de la citadelle, on distingue les restes de deux citernes, dans lesquelles l'eau était amenée de la source d'Aïn Guettar par une conduite en pierre dont on suit très-bien les traces.

Cette conduite passait à toucher les Bains ou même traversait peut-être une des extrémités de cet établissement.

De l'autre côté de la conduite et en face des thermes, on remarque au niveau du sol les restes d'un bassin décagonal, dont 5 côtés subsistent encore. Les pierres sont assemblées avec beaucoup de soin par des rainures.

La source d'Aïn Guettar est à 1500 m. Sud-Est de Taoura. Elle sort d'un banc de grès escarpé formant l'extrémité d'un des contreforts du Djebel Guettar.

C'est sur ce banc de grès que l'on construit la zmla du 4<sup>e</sup> escadron du 3<sup>e</sup> régiment de spahis. La ville ancienne de Thagura se développait tout autour de la citadelle sur les pentes et s'étendait au Sud-Ouest et à l'Ouest, jusqu'à l'Oued Taoura; au Sud-Est, jusqu'à la tour dont j'ai parlé; et au Nord-Est, jusqu'à la construction byzantine.

Les habitations couvraient donc un espace en forme de triangle, dont la hauteur, Nord-Ouest-Sud-Est, était de 600 m. et la base, Sud-Ouest-Nord-Est, de 350 à 400 m.

La position militaire de cette ville était excellente. Enveloppant un piton assez élevé, et dominée par la citadelle inabordable de trois côtés, elle avait une valeur défensive considérable. Elle commandait les grands plateaux ouverts et facilement accessibles qui l'entourent. Elle gardait :

1<sup>o</sup> Le défilé de l'*Oued Berket el Aouadef* (à 2 kilomètres) par lequel arrivait de l'Orient la route de Numidie.

2<sup>o</sup> Le col d'*El Djelil* (à 5 kilomètres) par lequel s'enfuyait à l'Ouest, vers Tipasa, la même communication.

3<sup>o</sup> Le défilé dit *Khengat Henchir Moussa* (à 1500 m.) suivi de celui d'*Hamman Tassa* (à 3 kilomètres 5) par lesquels s'engageait au Nord-Nord-Ouest la voie de Carthage à Hippo Regius.

4<sup>o</sup> Le col de *Sebba* (Sebaa ?) *Chedjerat* (à 2 kilomètres 5) par lequel passait une autre route, unissant comme la précédente Taoura et Thagaste (Souk Harras).

5<sup>o</sup> Elle surveillait enfin au Sud-Sud-Ouest la voie qui, traversant les hauts plateaux en passant par les centres d'*Aïn Djemâa*, d'*Aïn Tamatmat* et d'*Aïn el Hadjar*, allait aboutir à Mdaourouche (Madaure).

D'autres communications venaient encore mettre Thagura en relation avec les centres voisins. Je ne les mentionne pas ici, parce qu'elles trouveront plus naturellement leur place dans une étude spéciale des voies romaines du cercle de Souk Harras. J'ajoute avant de passer aux inscriptions, quelques renseignements sur la citadelle, la conduite d'eau et la construction byzantine.

La citadelle occupe tout le sommet du mamelon sur lequel elle est placée. Son enceinte, conservée presque partout, paraît appartenir à la première époque. A l'intérieur, elle arrive seulement au niveau du terre-plein, soit qu'elle ait été primitivement construite ainsi, soit, ce qui est plus probable, que les parapets aient été détruits. Le relief à l'extérieur se trouve en contrebas et présente une hauteur variable de 8 à 11 m.

La citadelle forme un hexagone irrégulier de 95 m. de longueur sur 72 environ de largeur. Les bastions ont 10 m. de face et 8 m. de flanc. Les trois, du côté Nord, sont encore à peu près intacts. Deux, au Sud, sont en grande partie écroulés. Quant au dernier angle Sud-Ouest, il ne paraît pas avoir été muni d'un bastion, à cause de l'escarpement naturel des rochers.

Les ruines des habitations de la ville ne sont plus reconnaissables que par des débris amoncelés, des pierres de tailles dispersées, des morceaux de corniche ou d'entablement, des fûts de colonnes de pierre, et quelques traces de substructions.

La conduite qui amenait les eaux d'Aïn Guettar est peu visible, aux abords de la source, mais bientôt on découvre une trainée de pierres et des morceaux de cunette, qui révèlent sa position. Toute cette partie était vraisemblablement souterraine. A partir des thermes, le sol se déprimant un peu, la conduite se trouvait alors assez élevée hors de terre, comme l'indiquent des dés en pierre qui devaient la supporter.

La construction de la 2<sup>e</sup> époque, qu'on trouve au Nord Est, au-dessous de la citadelle, sur le bord d'un petit ravin qui se rend dans l'Oued Taoura, présente la forme d'un carré. Deux faces sont encore debout. Celle du Nord a une hauteur de 14 m. Celle de l'Ouest a 6 m. seulement. Au milieu de ce dernier côté, se voit la porte basse remarquée par M. le commandant Mitrecé (1). C'est dans l'enceinte dont nous venons de parler ou tout auprès que se sont présentées toutes les pierres que nous allons décrire, sauf celles qui portent les n<sup>os</sup> 3, 11 et 12.

---

(1) *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année, page 24.

Voici maintenant quelques détails sur les inscriptions de Taoura. Deux seulement ont été déjà signalées : ce sont les n<sup>os</sup> 9 et 13, mais elles n'ont pas été exactement reproduites. Les autres récemment découvertes sont inédites.

Toutes ont été relevées par moi aussi fidèlement que possible l'échelle de 1/10, excepté le n<sup>o</sup> 11 qui est au 1/40.

N<sup>o</sup> 1.

.RVSIA

C'est un fragment d'inscription qui devait être considérable, à en juger par la grandeur des lettres (0,20). La gravure a 0,01 de profondeur. La pierre est un calcaire blanc, compact, très-dur, un peu sonore et d'une teinte jaunâtre. Sa longueur est de 0,88; sa largeur de 0,60; son épaisseur de 0,35. La première lettre visible est précédée d'un point. Le commencement de mot RVSIA ne m'offre aucun moyen de le rattacher à un nom quelconque. Cette pierre est encore en place dans les débris de la construction byzantine où elle a été trouvée.

N<sup>o</sup> 2.

DNN.....

ONSVI.....

Sur cette pierre on voit le commencement des deux dernières lignes d'une grande inscription placée sans doute au-dessus d'une porte, à en juger par la manière dont le plan inférieur est taillé.

La pierre est de même nature et au même endroit que le n<sup>o</sup> 1. Elle porte une mince veine longitudinale d'ocre rouge. Sa longueur est de 1,80; sa largeur dans la partie gravée est de 0,50; son épaisseur de 0,30. La hauteur des lettres est de 0,155 à la première ligne et de 0,125 à la deuxième. La gravure est profonde; les lettres bien distinctes, mais je ne puis attribuer de signification à ces vestiges.

N<sup>o</sup> 3.

...ESSIAN....

Pierre énorme ayant 1,63 de longueur, 0,53 de largeur et 0,50 d'épaisseur. Elle porte, profondément gravées, six lettres d'une hauteur de 0,25. Elles sont très-lisibles mais ne me présentent aucun sens.

A en juger par la vigueur de la gravure et l'élévation des lettres, cette inscription devait être placée très-haut, sur un grand monu-

ment et faite pour s'apercevoir de loin. Cette pierre se trouve au milieu du bastion Est de l'enceinte de Taoura, à demi enterrée dans des débris.

N° 4.

DIS MANIB....

SACR...

VICTORIA RO...

TI FILIA PIAVI...

ANNIS L H S ...

ROGATVS M.....

PIAE

CONIVGI

Le n° 4 a été découvert en démolissant un pan de mur de la construction byzantine. La pierre a été laissée au même endroit. La partie supérieure n'a pas été retrouvée. La longueur de ce qui reste est de 2,17; la largeur de 0,41; l'épaisseur de 0,20. La hauteur des lettres est de 0,03.

Le sommet de ce monument portait une sculpture grossière, au centre de laquelle se trouve un autel. A gauche, existe un homme dont la tête manque: il est vêtu d'une courte tunique et tient dans ses bras un agneau qu'il semble porter sur l'autel pour un sacrifice.

A droite, il y avait un autre personnage, mais la pierre très-écaillée ne laisse plus apercevoir que le pied et le bas de la jambe.

Tous les mots de l'inscription sont séparés par de petits cœurs. L'arête droite de la pierre étant fort abimée les dernières lettres des 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lignes ont disparu. Il est facile de les rétablir et l'inscription devient alors :

DIS MANIBVS

SACRVM

VICTORIA ROGA

TI FILIA PIA VIXIT

ANNIS L H S E

ROGATVS M [aritu

PIAE

CONIVGI

---

(1) « Monument consacré aux Dieux Mânes! Victoria, fille pieuse de Rogatus, a vécu 50 ans. Elle gît ici. Son mari Rogatus à sa pieuse épouse. »

C'est une simple inscription tumulaire qui n'offre pas grand intérêt.

no 5

D. M. S.  
PERELLIA RO  
GATA PIA VIXIT  
ANNIS LVI H S E  
Q. POMPEIVS GAL  
LVS MATRI SVAE  
SVISIMIENSIS  
FECIT

Cette inscription a été trouvée non loin de la précédente. Sa longueur est de 1,60 ; la largeur de 0,50 ; l'épaisseur de 0,28. La hauteur des lettres des six premières lignes est de 0,04 ; celle des deux dernières de 0,02.

Cette inscription se comprend très-bien, sauf l'avant dernière ligne, dont la première lettre, que je crois un S., n'est cependant pas certaine. Avant FECIT, il pouvait y avoir quelque chose, mais la pierre détériorée en cet endroit ne laisse distinguer aucun vestige d'écriture.

Le mot SVISIMIENSIS paraît être un nom de lieu, mais je ne puis l'expliquer.

no 6.

..... PER AVGVSTI ET IV  
..... ENSIS ORD...IS LIB.....

Cette pierre a été trouvée au même endroit que celle qui porte le no 5. C'est un fragment qui mesure 1,70 de longueur et 0,54 de largeur ; il est engagé dans les fondations, la face supérieure seule a été mise à découvert. La hauteur des lettres est de 0,135 ; la gravure est profonde et bien conservée. La lecture est facile :

..... [sem] PER AVGVSTI ET IV...  
.. .... [Thagur] ENSIS ORDINIS LIB.....

Ce morceau d'inscription, qui n'a ni commencement ni fin, donne d'autant plus à regretter ce qui manque, que nous trouvons à la seconde ligne la fin du nom de la localité (Thacor) ENSIS ou (Thagur) ENSIS, supposition que rend probable le mot ORDINIS qui suit.

Cette dédicace aurait donc été faite en l'honneur de deux empe-

reurs par l'ordre ou par les soins du conseil des décurions de Thagura (*Thagurensis ordinis*).

no 7.

D M S	D M S
PISIA	LORTE
ONJAR	NSIVS
.A V A	FELIXPV
..VIII M	ALXIM
..II LORT	VIII
..NSIVS	H S E
..FELIX VX	LORTE
..RIAM	NSIVS..
...TISS	VNIOR
...E ET IN	P.V.A.LX
..OMPA	EDCO...
..ABILIE	IVNX...
...RAMF	VIVSS..
..CIT LV <sup>st</sup>	NAMTI..
H S E	EPIAVIXI
	TANNIS

La pierre n° 7, de même nature que les précédentes, a été découverte au même endroit. Elle a une longueur de 1,44; une largeur de 0,43, une épaisseur de 0,30, et la hauteur des lettres est de 0,04. Elle s'est brisée en deux en tombant, lors de la démolition, et un éclat assez fort qui s'est détaché a détérioré le commencement des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> lignes. Les arêtes ont beaucoup souffert, de manière que la plupart des premières et des dernières lettres de chaque ligne sont ou douteuses ou détruites; mais il est presque toujours facile, d'après le sens, de rétablir les sigles altérés ou disparus.

Dans l'inscription de gauche, à la troisième ligne, la première lettre n'est pas visible ou n'existait peut-être pas. Le troisième sigle paraît double. Il peut être interprété N ou NI. On lirait donc ONARIA ou ONIARIA, car nous croyons qu'il devait y avoir un I en tête de la quatrième ligne. A la treizième ligne, il manque un ou plutôt deux sigles: je ne puis les retrouver (1). Les deux lettres de la fin de la quatorzième ligne, SI en vedette, peuvent se prendre pour ST et

---

(1) Il semble que la première lettre ait été un A et qu'il faille lire *Aram fecit*. Le mot *Ara* était quelquefois employé avec le sens d'urne ou cippé funéraire, dans les inscriptions — N. de la R.

les quatre dernières de cette même ligne, LVsr, signifieraient peut-être :

L (ibens animo) V (otum) S (olvi) T

Dans l'inscription de droite, à la douzième ligne, le D est incertain; le C se devine plutôt qu'il ne se lit. Le sens de la quatorzième ligne m'échappe; après les deux SS on distingue faiblement un petit C. La quinzième ligne offre probablement le nom de la femme de L ORTENSIVS IVNIOR. Elle s'appelait NAMTIDE.

Au lieu de lire dans ces inscriptions *Lortensius*, il faudrait peut-être voir *Lucius Ortensius*, mais cependant ce dernier nom s'écrivait par un H.

Voici ce que deviennent ces inscriptions restaurées :

D M S	D M S
PISIA	LORTE
ONIA	NSIVS
IA V A	FELIX PV
LVIII M	A LXI M
III LORT	VIII
ENSIVS	H S E
FELIX VX	LORTE
ORI AM	NSIVS I
ANTISS	VNIOR
IME ET IN	P.V.A.LX
COMPA	ED CON
RABILI E	IVNX IT
...RAM F	VIV SSC
ECIT LVsr	NAMTID
H S E	E PIA VIXI
	T ANNIS

Dans une épitaphe de femme trouvée à Constantine, on lit les deux mots INCOMPARABILIS et AMANTISSIMA (1), ce qui justifie mes restitutions dans l'inscription de gauche. A la fin de l'inscription de droite, le chiffre des années a été omis.

Nous retrouvons dans cette inscription un nouvel exemple d'un nom propre punique formé avec la racine NAM.

(1) *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, année 1858, page 65.

M. Léon Rénier a déjà fait connaître (1) les noms de :

NAMGIDDE	trouvé à	Corseult.
NAMGEDDE	—	Khemissa.
NAMPAMO	—	Lambèse.
NAMPHAMO	—	<i>Id.</i>

J'en ai indiqué un du même genre (2), NAMPAM, découvert récemment à Souk Harras (Thagaste).

Dans l'inscription qui nous occupe nous voyons figurer NAMTIDE comme un sixième exemple de cette forme de nom. Peut-être, par analogie, faudrait-il écrire NAMTIDDE, quoique sur la pierre il n'y ait place que pour un seul D ?

On trouve dans les *Mélanges d'épigraphie* de M. Léon Rénier (p. 273) une explication des noms d'origine punique qui commencent par NAM.

Il ne sera peut-être pas déplacé, à ce sujet, de montrer que ce mot est encore employé chez les Arabes avec la même acception qu'il avait autrefois dans les langues puniques et hébraïques.

1° Le mot *nama* (نماء) exprime en arabe, la prospérité, l'abondance, les moissons plantureuses, les nombreux troupeaux, le comble de tous les biens.

2° Comme qualificatif appliqué à une personne, *Mounam* (مؤنم) signifie fortuné, favorisé, heureux (3). Cette expression a le même sens que *Messaoud* (ميسود).

3° Le mot *Naïma* (نايما) est un nom de femme chez les Indigènes (4). Il se rencontre assez fréquemment, au moins dans l'Est de la province de Constantine. Les musulmans lui donnent le sens que nous attachons au nom de Fortunée.

Il est évident que nous retrouvons là le nom biblique de Noémi ou Nahomi, qui avait absolument chez les Hébreux la signification que lui attribuent encore aujourd'hui les Arabes, si l'on en juge par ces passages du livre de Ruth :

---

(1) *Mélanges d'épigraphie*, p. 273.

(2) *Revue africaine*, n° 12, p. 452.

(3) Notre nom français *Monime* pourrait bien avoir la même origine que *Mounam*.

(4) Ce nom est également porté au masculin par des hommes. On en a un exemple dans *Si Naïmi*, frère du khalifat du Sud, *Si Hamza*.

« Ne m'appellez point Noëmi, appelez-moi Mara (1); car le Tout-Puis-  
sant m'a remplie d'amertume. » (Verset 20.)

« Je m'en allai comblée de biens et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi  
m'appelleriez-vous Noëmi, puisque l'Éternel m'a abattue et que le  
Tout-Puissant m'a affligée. » (Verset 21.)

4° Le même mot pris adjectivement, *Nāima*, veut dire belle, char-  
mante, comblée de grâce. On dit en arabe *Mera Nāima* (مرأة نائمة)  
pour exprimer une femme ravissante. Les musulmans donnent au  
mot *Nāima* un sens analogue à *Zina* (زينة); mais le premier indique  
beaucoup plus de perfection que le second.

Il y a donc concordance parfaite entre le sens attaché par les  
Arabes au mot *Nam* et à ses dérivés, et la phrase de M. Ernest  
Renan : « *Naam a*, en effet, en hébreu, le sens de doux, agréable » (2).

Et aussi avec ces lignes de M. Léon Rénier : « *Naama* est dans la  
mythologie sémitique la déesse de la bonne grâce et de la bonne fortune,  
représentée par la planète Vénus » (3).

№ 8.

PROBEATITVDINEFELICIVM-TEMPORVM-DN-FLIOVIANI-V  
CLODIO-OCTAVIANO-VC-PROCONSVLEP-A-VLPIVS-FAVENTINVS-V....

Cette pierre comme la précédente a été trouvée en démolissant  
une partie de la construction byzantine. Elle montre le commence-  
ment d'une inscription qui n'avait que deux lignes à en juger par  
les moulures.

La longueur est de 1,52; la largeur de 0,42; l'épaisseur de 0,55.  
L'écriture est irrégulière. La hauteur des lettres varie : elle est en  
moyenne de 0,07 à la première ligne, et de 0,05 à la seconde. Des  
signes séparent presque tous les mots et la lecture est facile.

Le sens se comprend également bien, sauf la fin visible de la se-  
conde ligne.

Il nous semble que cette inscription doit être interprétée ainsi :

PRO BEATITVDINE FELICIVM TEMPORVM DOMINI NOSTRI FLAVII IOVIANI V.....  
CLODIO OCTAVIANO VIRO CLARISSIMO PROCONSVLE PROVINCIAE AFRICAE VLPIVS  
FAVENTINVS V.....

(1) *Marra* ou plutôt *Meurra* (مررة) signifie encore aujourd'hui amère.  
C'était autrefois un nom de femme chez les musulmans, mais il n'est plus  
employé maintenant.

(2) *Mélanges d'épigraphie*, p. 279.

(3) *Id.* p. 284.

Cette inscription est remarquable sous plus d'un rapport :

1° Elle nous apprend que le monument qui la supportait fut élevé à cause de l'heureux règne de l'empereur Jovien (*Flavius Claudius Jovianus*).

2° Elle nous donne la date exacte à laquelle cette dédicace fut faite, l'année 363, puisque l'empereur Jovien régna à peine un an.

3° Elle fait connaître le nom de Clodius Octavianus, proconsul de la province d'Afrique à cette époque (1).

4° Enfin, les monuments épigraphiques relatifs à l'empereur Jovien doivent être fort rares, attendu le peu de durée de son règne, et notre inscription, si incomplète qu'elle soit, acquiert par ce fait une certaine importance.

Elle est très-bien conservée et d'une lecture facile. Il est fort à regretter que nos recherches n'aient pu nous faire rencontrer la portion qui manque (2).

no 9.

...LIO-ANTONI.....

...ERO-AVGPON...

...PRONEPOTIBV...

...DICAVIT

Cette pierre, qui gît dans les décombres au milieu de la construction byzantine, a été mentionnée par M. le c<sup>t</sup> Delamare (3). Je ne diffère avec lui que par la première lettre de la deuxième ligne qui est un E et non un T.

Comme on le voit, c'est encore un fragment d'inscription et probablement le bas. Sa longueur est de 0,97; sa largeur de 0,56; son épaisseur de 0,34. La hauteur des lettres des première et deuxième lignes 0,13; troisième ligne 0,11; quatrième ligne 0,065.

---

(1) On lit dans l'*Africa christiana* de Morcelli, à l'année 363: *In Africam autem proconsul missus est OCTAVIANVS...* — N. de la R.

(2) En s'aidant des deux inscriptions de Jovien, rapportées par Orelli, nos 1112 et 1113, on peut suppléer et traduire ainsi cette épigraphe: « Pour la prospérité des temps heureux de notre seigneur Flavius Jovianus, vainqueur et triomphateur, toujours auguste; Clodius Octavianus étant proconsul de la province d'Afrique, Ulpus Faventinus, fils d'Ulpus... a élevé ce monument et l'a dédié. » — N. de la R.

(3) *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année, p. 24.

On lit sur cette pierre :

.... [Aure] LIO - ANTONI [no]....  
 .... [Sev] ERO - AVG - PONT....  
 .....PRONEPOTIBV [s].....  
 ..... [de] DICAVIT

On retrouve dans cette inscription les noms Aurelio Antonino Severo. Elle présente ainsi une assez grande analogie avec un passage de celle citée par M. Léon Rénier dans les *Mélanges d'épigraphie* (page 195).

Si l'on admet qu'il s'agissait d'une dédicace à deux empereurs frères, à cause du mot *pronepotibus*, cette inscription pourrait s'appliquer :

1° A Marc-Aurèle (*Marcus Aurelius Verus Antoninus*) et à son frère adoptif *Lucius Verus* (161 à 169).

2° A Caracalla (*Marcus Aurelius Antoninus Severus*) et à son frère Géta (*Publius Septimius*), 211 à 212.

Si, au contraire, *pronepotibus* ne se rapporte pas aux personnages en l'honneur desquels ce monument a été dédié, on pourrait supposer qu'il ne s'agit que d'un seul empereur qui serait alors Caracalla ou Elagabale (*Marcus Aurelius Severus Antoninus*, 217 à 222), mais, dans ce second cas, les noms seraient intervertis sur la pierre dont nous nous occupons.

L'inscription est trop incomplète pour pouvoir se prononcer; cependant il est présumable qu'elle a été placée en l'honneur de Caracalla.

N° 10.

DMS		DMS
SAIAS		...VA
ECVNE		.....
MARC		..IRIAM
..I VIX		. . . II
..T ANI		VIXIT
..XXXV.		ANNIS
..IM...I		...IV...
..OSVIT		

Elle a été trouvée dans la construction byzantine. Sa longueur est de 1,55 ; sa largeur de 0,50, et son épaisseur de 0,37. La hauteur des lettres est de 0,04.

Cette pierre, de même nature que les précédentes, était fichée verticalement en terre et mesurait 2,50 de longueur totale, dont 0,95 enterrés. Elle semblait avoir conservé la position qu'on lui avait originellement donnée. Elle a été cassée récemment. Elle porte une double inscription surmontée d'un croissant.

A gauche, la gravure est peu distincte; à droite, elle est à peu près illisible.

Dans l'inscription de gauche, à la troisième ligne, le premier E est douteux; et à la place de NE, à la fin, il faudrait peut-être M, ou remplacer l'E par un A; à la dernière ligne, l'O tient probablement la place d'un V, et on pourrait alors supposer DIEBVS. Il serait possible alors de lire ainsi cette inscription :

*Diis manibus sacrum Sala Secunda, Marci filia, vivit annis  
LXXXVIII, mensibus .....diebus VII.*

La partie visible de l'inscription de droite est si douteuse que je ne puis hasarder aucune restauration.

Cette pierre tumulaire ne paraît du reste avoir aucune importance. Elle est maintenant au Bordj d'Aïn Guettar.

N° 11.

OBAFBI.....  
PIRIV.....  
.....  
.....

L'inscription n° 11 se trouve gravée sur un rocher à Aïn Guettar. Cette source sort, comme je l'ai dit plus haut, de la base d'un vaste banc de grès abrupte, à 1500 mètres de Taoura.

A 100 mètres, au Sud de la fontaine, on distingue un large escalier irrégulier, qui a certainement été taillé dans le roc.

On trouve d'abord trois marches, puis un palier de 3 m. de longueur sur 4 de largeur, et ensuite 7 degrés qui conduisent jusque sur le plan supérieur du banc de grès, formant un plateau dénudé. La hauteur des marches n'est pas uniforme. Elle varie de 0,25 à 0,70 et l'escalier comprend une élévation totale de 5 m. 30.

En montant ces degrés, on aperçoit sur la paroi de gauche, des traces d'inscription que nous avons essayé de reproduire.

Exposée aux intempéries d'un climat assez froid, la pierre a été très-altérée, et il est difficile de distinguer les caractères.

L'inscription avait quatre lignes. Les deux dernières, ainsi que les moitiés de droite des deux premières, n'apparaissent plus que comme des vestiges vagues, dans lesquels on ne reconnaît aucune forme de lettres.

Dans ce qui conserve encore une apparence saisissable, nous avons lu quelques lettres au commencement de la première et de la deuxième ligne.

A la première ligne, les trois lettres OBA sont certaines; l'O peut-être, E; le B un R; et l'I le commencement d'une autre lettre. Le bas de ces caractères est peu visible, mais le haut se reconnaît facilement. La 2<sup>e</sup> ligne est très-douteuse à l'exception de l'R. Dans ces conditions, il m'est impossible de donner une explication de cette singulière inscription.

Le rocher qui la porte a 3 mètres 60 cent. de hauteur au-dessus du palier, et 3 m. de large. L'inscription est à 2 m. de la plateforme et la hauteur des lettres est de 0 m. 11 c. Le rocher est partagé par de nombreuses et larges fissures, mais elles paraissent antérieures à la gravure, car chaque ligne se prolonge exactement au-delà de l'une des principales fentes, sans aucune déviation dans la direction.

On en pourrait conclure que cette inscription est postérieure au règne de l'empereur Gallien (260-268) durant lequel de violents tremblements de terre détruisirent une grande partie des villes de Numidie et bouleversèrent le pays; ou bien il faudrait admettre que ces phénomènes désastreux ne se sont pas produits dans les hauts plateaux de Taoura, ce qui est invraisemblable.

On ne peut comprendre dans quel but l'escalier dont nous avons parlé se trouve établi en cet endroit.

Le plateau supérieur du banc de grès est entièrement nu; il ne porte aucune trace de construction. Enfin, s'il est complètement abrupte du côté de la fontaine, il est facilement accessible, par des pentes douces sur les autres côtés et on ne voit pas la nécessité d'un escalier pour y arriver.

N° 12.

PRO SALUTE . . . . . NIS-I-M . . . . . DIOCLETIAN . . . . . MIANI-AVG  
CELLA-VNCTVARIAQVAEPERSERIEMANNORVM-INVSU-NONFVVISSET-SAECVLO  
EORVMRESTITVTAETDEDICATAESTAVRE . . . . . ARISTOVLOPHOCOS-C-V . . . . . AGRINIOSSIANOL . . . . . CV

Cette pierre se trouve non loin des thermes, près de la conduite qui amenait l'eau d'Ain Guettar aux citernes de Taoura. Elle est

enterrée dans le sol, la face qui porte l'inscription en dehors. Je ne sais si elle a déjà été décrite. Je ne le crois pas, car pour la lire j'ai dû enlever sur la presque totalité une couche de terre très-adhérente.

Trois éclats de grande dimension ont altéré la première ligne et ne permettent pas de retrouver même les vestiges d'une partie des lettres. Cette grande pierre placée sans doute sur la façade d'un bâtiment, montre au-dessous de l'inscription une large corniche. Elle est en calcaire blanc, à grain fin très-dur et a pris une apparence grisâtre. Sa longueur est de 3<sup>m</sup>. 48 ; sa largeur de 0, 71 ; son épaisseur de 0, 42. La hauteur des lettres des première et deuxième lignes est de 0. 06 ; de la troisième 0, 038.

A la première ligne, après PRO SALUTE, il y a un vide de trois lettres ; si on supposait ANNIS il en resterait encore une à trouver. Après IM vient un intervalle de deux lettres qui ne peuvent être que PP en les ajoutant à la syllabe précédente on aurait IMPP abréviation d'*imperatorum*.

Après le nom du premier empereur, qui est Dioclétien, il reste un espace de 7 lettres environ. Elles doivent être I et MAXI puisque Dioclétien associa à l'empire Maximien (1). La deuxième ligne se lit toute entière sans difficulté. A la troisième, la fin du 6<sup>e</sup> mot est assez vague, cependant je crois qu'on peut lire sans crainte *Aurelio*. Le nom suivant écrit *Arisiobulo* doit être *Aristobulo*. Après le 8<sup>e</sup> mot les sigles C. V. signifient sans doute *clarissimo viro* ce qui indiquerait un sénateur d'autant plus qu'il était proconsul. Je ne puis remplir l'espace de deux lettres frustes qui viennent ensuite. Les 16 sigles qui se présentent après sont bien lisibles, mais je ne puis en deviner le sens. Enfin, avant les caractères C V qui terminent cette ligne existe encore une lacune de deux ou trois lettres et je ne vois pas comment on pourrait la combler.

D'après ces explications, on devrait lire ainsi cette inscription.

PRO SALVTE...NIS IM[peratorum] DIOCLETIAN[i] et [Maxi]MIANI  
AVG[ustorum]. CELLA VNCTVARIA QVAE PER SERIEM ANNORVM  
IN VSV NON FVISSET SAECVLO EORVM RESTITVTA ET DEDICATA  
EST AVRELIO ARISTOBVLO PRO CO[n]S[ule] C[larissimo] V[iro]...  
ACRINIOSOSSIANOL..... CV

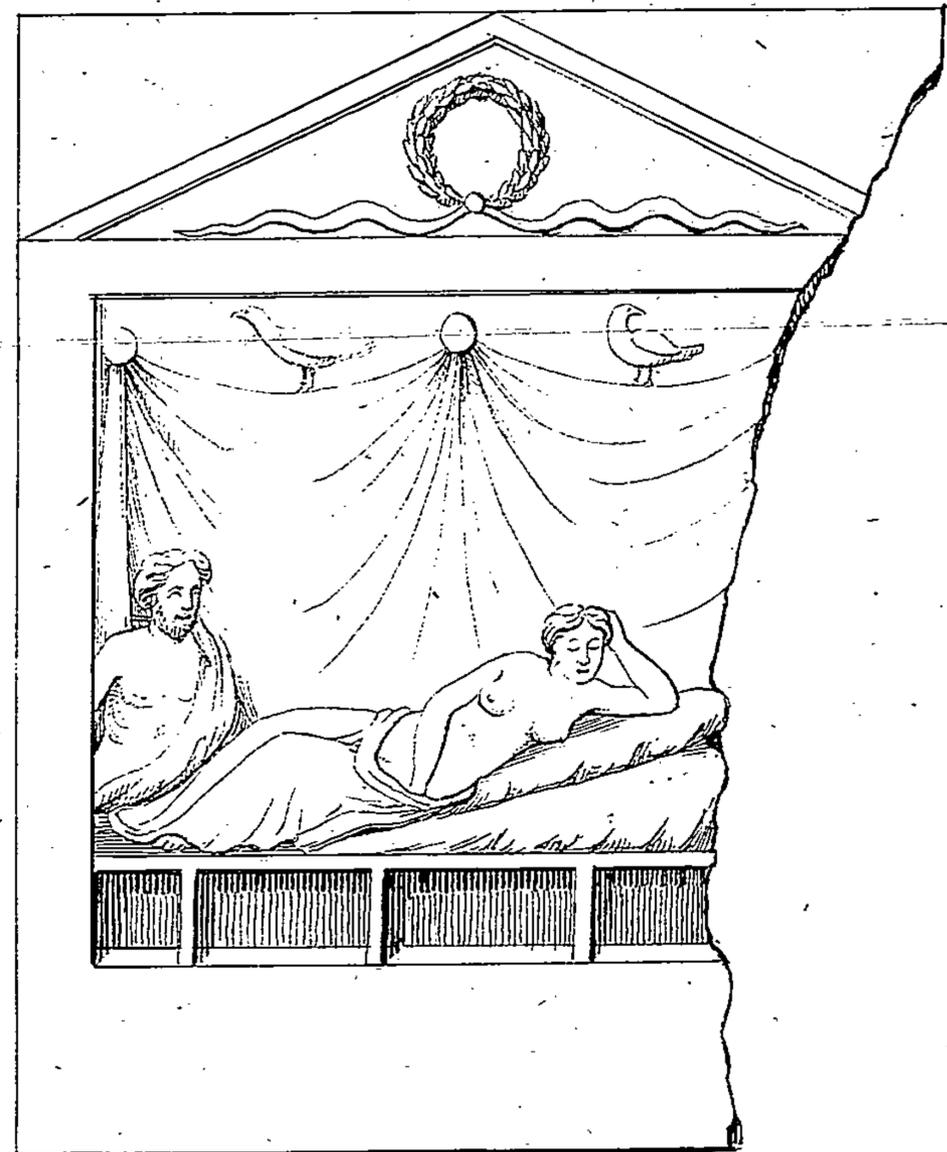
J'ai essayé d'obtenir un estampage de cette pierre, mais elle est trop rugueuse et les épreuves n'ont pas produit de résultat utile.

---

(1) *Marcus Aurelius Maximianus Hercules.*

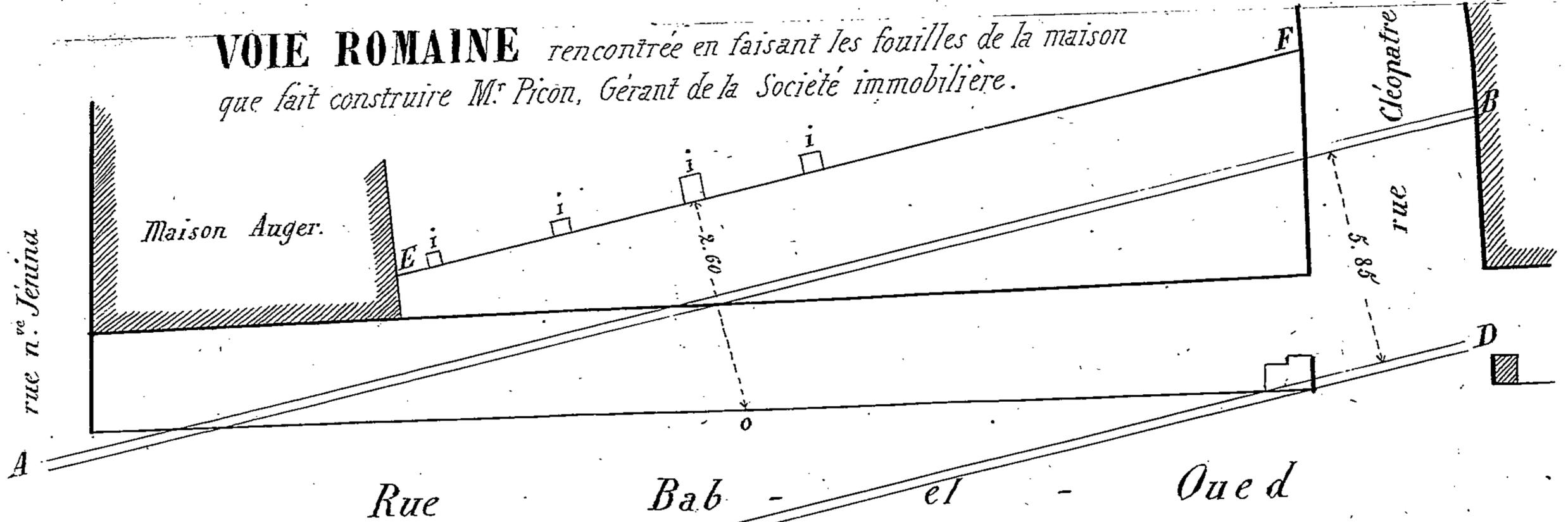


Dessin du Cap. Lewal



Cap. Lewal del.

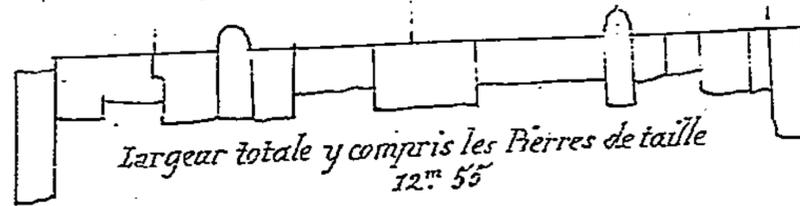
**VOIE ROMAINE** rencontrée en faisant les fouilles de la maison  
 que fait construire M<sup>r</sup> Picon, Gérant de la Société immobilière.



PROFIL TRANSVERSAL D'O EN i

Niveau 0 — 3<sup>m</sup> — 2.60 —  
 du Trottoir.

2.20



Leve par M. Delmarès



Quelle que soit l'interprétation exacte qui sera donnée à cette inscription, le sens général paraît être que « Pour le salut des empereurs Dioclétien et Maximien, un Unctuarium qui avait cessé de servir a été restauré et dédié par le proconsul Aurelius Aristobulus.

Ceci justifierait l'observation précédemment faite (1) que les trois arceaux en pierre de taille près desquels passe la conduite d'eau sont les restes des thermes.

En effet, dans les bains romains, l'étuve était, je crois, précédée d'une pièce qui portait le nom d'*Unctuarium*, « destinée aux frictions d'essences et d'huile

Ce serait alors la réédification de cette partie de l'établissement thermal, que l'inscription analysée plus haut aurait été destinée à rappeler.

Ce document épigraphique nous reporte à l'intervalle des 19 années écoulées, depuis l'association à l'empire, de Maximien en 286 jusqu'à l'abdication des deux empereurs Dioclétien et Maximien en 305 (2).

N<sup>o</sup> 13.

OC CIAE SPICV  
LAE CAECILIA  
NVS MARITVS  
FECIT

Le monument dont il s'agit ici a été mentionné déjà sommairement dans la *Revue Archéologique* (3); on y prétend que cette pierre tumulaire aurait été rencontrée par M. Boissonnet à Henchir Moussa (4); que dans la niche se trouve une figure d'homme et que la pierre est brisée vers le bas. Ces trois assertions sont trois

---

(1) Voir à la page 26.

(2) Si l'Aurelius Aristobolus de cette épigraphe est celui qui fut consul avec Dioclétien en 285; et si, selon l'usage, il devint proconsul en sortant de charge, notre inscription sera de l'année 286, celle précisément où Maximien fut associé à l'empire par son ami Dioclétien.

Après le nom d'Aristobule, nous lisons Acrinus Sossianus, Légat [ du proconsul ] et Clarissime. — N. de la R.

(3) Extrait de la *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année. Notice de M. le commandant A. Delamare, page 24.

(4) Henchir Moussa se trouve dans la gorge de ce nom, sur la route de Souk Harras à Taoura et à 2 kilomètres 5 de ce dernier point.

erreurs. Cette pierre se trouve à Taoura tout auprès de la construction byzantine. On peut la voir encore en place. Ce n'est pas un homme qui occupe la niche ; mais bien une femme ; ce qui est assez naturel , puisque ce monument couvrait la sépulture d'une dame. Enfin le bas de la pierre n'est pas brisé, seulement tout le socle est enterré.

L'inscription rapportée dans la notice de M. Delamare est exacte, sauf la dernière lettre de la première ligne que M. Delamare représente par un signe I, et qui est un V. assez visible. On traduira donc :

« A Occia Spicula , son mari Cecilianus a élevé ce monument. »

Ce tombeau a la forme d'un autel votif. Sa hauteur est de 1,46. La largeur du fût 0,52, l'épaisseur 0,47. La hauteur des lettres 0,04

Un socle orné de plusieurs moulures lui sert de base, et au-dessus se trouve une corniche très-joliment ornementée.

La statuette qui occupe la niche a 0,58 de hauteur.

Elle porte une robe montante à deux jupes, serrée par une ceinture. Les bras sont nus. Le droit est étendu de manière à ce que la main se trouve au-dessus d'un petit autel. Le gauche pend le long du corps. Dans la main gauche, se trouve un objet difficile à reconnaître : un écheveau ou un fuseau peut-être.

Cette sculpture ne répond pas à celle de la corniche. Elle est lourde et peu soignée.

Elle nous donne cependant à connaître que nous avons sous les yeux le tombeau d'une femme honnête. Elle tient d'une main l'emblème du travail, de l'autre elle semble jurer, sur l'autel de l'hyménée, qu'elle n'a jamais manqué à son serment de fidélité.

La mort rapproche les distances ; aussi, tout à côté de ce monument, nous avons rencontré le mausolée d'une courtisane.

Mais, tandis que celui de la femme honnête est encore debout et exposé au grand jour, le monument de la pécheresse était enfoui, comme si le hasard avait voulu que la terre en couvrit la nudité. — Nous allons en donner la description.

N° 14.

Cette pierre est la plus originale de toutes celles que nous venons de décrire. Elle a été déterrée en ma présence et est par conséquent inédite.

Sa hauteur est de 0,94 ; sa largeur de 0,77 ; son épaisseur de

0,41. C'est encore un calcaire blanc d'apparence extérieure jaune foncé. Elle ne porte pas la moindre trace d'inscription.

Une partie du côté droit manque, mais ne détruit heureusement rien du sujet. Le haut est occupé par un fronton formé de deux listels. Dans le fronton se trouve en relief une couronne de myrthe, liée à la partie inférieure avec un ruban dont les extrémités se déroulent à droite et à gauche.

La sculpture occupe un carré creusé dans la pierre, à une profondeur de 0,02 à la partie supérieure ; profondeur qui va en augmentant toujours jusqu'à 0,12 à la partie inférieure.

On distingue d'abord en bas une sorte de plancher allant d'une extrémité de l'évidement à l'autre, et soutenu par quatre minces cloisons (une d'elles ne se voit plus).

Sur le plancher sont disposés deux grands coussins ou matelas superposés, sur lesquels une femme est couchée dans une position un peu inclinée.

Elle est placée sur le côté. La tête appuyée sur sa main gauche est relevée et droite. Elle est nue jusqu'à la naissance des cuisses. Les extrémités inférieures sont couvertes d'une robe. En arrière de la femme, pend une draperie qui sert de fond et est retenue en haut de l'évidement par trois patères (dont une a été brisée). Sur les chainettes formées par le haut de la draperie d'une patère à l'autre, se trouvent perchées deux colombes ou deux tourterelles. Enfin, dans le coin gauche, la draperie est soulevée et on voit apparaître le buste d'un homme nu qui regarde la femme couchée, tandis que celle-ci paraît dormir ou dans l'attitude de la méditation.

Que penser de ce singulier sujet, dont aucune inscription ne nous révèle la signification ? J'ai déjà fait connaître une pierre de ce genre (1) qui ne comportait qu'une scène, sans inscription. Ne pourrait-on pas supposer que pour certains personnages qui s'étaient acquis une célébrité assez grande mais peu honorable, on se bornait à reproduire sur leur pierre tumulaire, un épisode significatif de leur existence, sans qu'on voulût transmettre leurs noms à la postérité ? Peut-être même le sujet représenté était-il suffisamment indicatif, par le retentissement qu'il avait eu, pour qu'il ne fût pas nécessaire d'écrire un nom, que personne ne pouvait ignorer, ni méconnaître. Dans cet ordre d'idées, quelques-uns ont supposé que la pierre dont nous nous occupons représentait la violation

---

(1) *Revue africaine*, n° 8, p. 447.

d'un gynécée: la surprise de quelque vierge; une sorte d'analogie enfin avec l'histoire de la chaste Suzanne. Cette opinion paraît devoir être rejetée à cause de la nudité presque complète de la femme et surtout à cause de la couronne de myrthe ainsi que des colombes, emblèmes d'amour sensuel.

Il y a donc tout lieu de penser que ce monument couvrait la sépulture de quelque femme ayant fait un trafic éclatant de sa beauté.

Ce n'était pas sans doute une vulgaire dictériade, car les sujets de cette variété féminine meurent sans souvenir comme ils ont vécu sans renom. Ce devait être probablement une imitatrice de ces Hétaïres si célèbres de Thèbes, de Corinthe et d'Athènes; de ces courtisanes qui, par leur beauté et leur esprit, conquièrent presque le droit de s'élever au-dessus des devoirs imposés aux femmes ordinaires.

Notre mausolée montrerait donc une Hétaïre dans son temple, attendant un adorateur. La figure d'homme représenterait un client, ayant acquis, par sa richesse, le privilège de soulever le voile du sanctuaire.

On pourrait objecter que Taoura n'ayant pas été une très-grande ville, il est peu naturel d'y trouver un monument de ce genre, et qu'il serait bien plus admissible à Madaure, la ville de la débauche, la cité qui dédiait un temple à Bacchus Liber.

Nous répondrons à cela que Taoura n'était pas loin de Madaure (16 kilomètres) et il n'y aurait rien d'étonnant qu'une de ces Hétaïres fut venue y mourir.

J'ai risqué l'explication de cette pierre tumulaire, et je la sou mets aux juges compétents, car l'archéologie a ses mystères qu'il n'est pas donné à tous de pénétrer.

Aussi, si je me suis trompé, ce sera une preuve de plus de l'exactitude du proverbe engendré par l'énormité de la rétribution qu'exigeaient les hétaïres corinthiennes dont je viens de parler :

*Non licet omnibus adire Corinthum.*

Souk Harras, le 11 août 1858.

Capitaine J. LEWAL,

Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

---